

Fête du sacrifice 2016.
Respect des citoyens et responsabilités.

L'organisation de la fête du Sacrifice ce lundi 12 septembre s'est soldée par un échec cuisant mettant en difficulté de très nombreux citoyens : tant les participants que les non-participants qui partageaient l'objectif de permettre le déroulement de cette fête traditionnelle dans de bonnes conditions et dans le respect des dispositions légales. La décision de la Région de n'organiser qu'un seul site d'abattage pour l'ensemble des 19 communes bruxelloises (*) et de ne plus permettre les abattoirs temporaires dans certaines communes, avait en effet pour objectif de dégager une solution adéquate en travaillant avec différents partenaires (en l'occurrence cette année avec l'Exécutif des Musulmans, l'Union des Mosquées de Bruxelles, la Plateforme des Musulmans de Belgique, les communes...) et en confiant l'aspect pratique (abattage rituel et fourniture aux participants des carcasses) à un partenaire privé choisi par appel d'offre. Les quatre communes participantes ne gardaient comme compétence que l'inscription des participants, la fourniture des documents légaux et l'organisation d'un lieu festif de remise des moutons. « *Si, sur le fonds du problème* », explique Bernard Clerfayt, Bourgmestre de Schaerbeek et parlementaire Bruxellois (DéFi), « *je comprends cette décision qui va dans le sens des dispositions prises par l'Europe et les Régions Wallonnes et Flamandes, la mise en œuvre de cette décision est une catastrophe. Cet échec choque beaucoup de monde et le résultat va à l'inverse de ce qui était attendu. J'interpellerai au Parlement le Ministre-Président dans les prochains jours* ».

Les premières conséquences directes sont simples :

1. Le non respect des engagements. Cette année, seulement 114 familles avaient demandé une inscription sur le site régional. La commune avait organisé un accueil festif. Et les gens ont attendu et ont appris, en même temps que les autorités communales, les reculs successifs des livraisons. Finalement AUCUN mouton n'a été livré le jour promis ! Les autres communes ont été livrées très partiellement. La fête prévue par ces familles a donc été totalement gâchée. De très nombreuses personnes avaient pris évidemment congé pour l'occasion.
2. Une augmentation du nombre d'abattages à domicile est à craindre. Cela doit être confirmé dans les prochaines heures ou les prochains jours, mais le nombre de sacs contenant des peaux et des restes de moutons et retrouvés sur les trottoirs communaux est en augmentation.
3. Aujourd'hui, les gens sont perdus. Aucune information claire n'est donnée ni aux communes ni surtout aux citoyens qui attendent encore leur mouton. C'est la désorganisation la plus complète. Les personnes viennent à la commune pour savoir ce qui se passe et les autorités sont dans l'incapacité de leur répondre.

« *Mais les conséquences seront malheureusement plus profondes* », continue Bernard Clerfayt. « *Les autorités régionales se sont montrées incompétentes et cela va engendrer une rupture de confiance de la part des citoyens. Nous n'avons pas besoin de cela. Le dialogue avec les communautés musulmanes se voulait très constructifs sur l'organisation de cette fête. Le vide d'information dans lequel on a laissé les citoyens peut être ressenti comme un manque total de respect, même si probablement il n'en est rien. Cela pose des questions en termes de gouvernance. Il faudra évidemment déterminer exactement les responsabilités de chacun dans cet échec. Ce sera le sens de mon interpellation du Ministre-Président : délais de préparation insuffisants, attribution du marché public à un partenaire incapable de répondre aux demandes, contrôles, travail avec les partenaires, collaboration avec les communes... Je pense que les autorités régionales doivent apporter des réponses rapides sur l'ensemble de ces questions. Je pense aussi qu'il serait juste que les autorités régionales s'excusent auprès des personnes lésées. C'est leur*

responsabilité politique qui est engagée. Enfin, il faut réfléchir avec la société privée à une indemnisation des personnes ».

(*) Pour rappel, une première tentative avait été menée en 2005 par la région et le Ministre Kir et s'était déjà soldée par une catastrophe qui reste dans les mémoires.